



alcoolémie au volant

Par **loy9**, le **01/12/2024 à 02:30**

Bonjour, ayant eu une suspension de permis de 6 mois pour alcoolémie supérieure à 0.8 mg, quelle condamnation je risque au tribunal, en passant par ordonnance pénale, je précise que j'ai mes 12 points et aucunes autres condamnations à mon actif,merci,cordialement,

Par **Henriri**, le **01/12/2024 à 07:30**

Hello !rnrnLecture pour vous Loy : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2881>
rnrnA+